FLEURIEUX·SUR·L'ARBRESLE

Rhône

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2021

Nbre de Conseillers en exercice : 19
Présents : 18
Votants : 18

Convocation du 13 octobre 2021.
L'an deux mil vingt et un, le 18 octobre à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :
Mesdames Caroline BENOIT-GONIN, Véronique BOUCHARD, Karine BOUCHET, Sylvie DESBOURDELLE, Evelyne GIRARDON, Elvine LEON, Frédérique MOLIGNEAU, Isabelle MORESI, Chani PETIT et Florence RIUS.
Messieurs Thomas ALESSI, Diogène BATALLA, Guy COLENT, Philippe DRAIS, Baptiste GAUDELUS, Aymeric GIRARDON, Vincent LABOURIER et Jean-Marie LEYGONIE.

Absents excusés :
Absent : Olivier CHAMBE

Il a été procédé, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil ; M.Vincent LABOURIER ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptée.

2021-44/ DELIBERATION RELATIVE AU TARIF DES EMPLACEMENTS DU MARCHE

Rapporteur : M.COLENT

Il est proposé de retirer cette délibération et d'appliquer les tarifs municipaux en vigueur soit 7 € par mètre linéaire/ samedi.

Pour extrait certifié conforme,
Le maire,

Diogène BATALLA